



ARRETE N°0003 / MEPD/SE/SPONGAH/2020

Accordant le Statut d'ONG Nationale à l'Action Humanitaire Africaine (AHA)

Le Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement

Vu la Constitution ;
Vu le Décret N°1147/PR/2019 du 11 Août 2019, portant remaniement du Gouvernement ;
Vu le Décret N°1471/PR/2019 du 05 Septembre 2019, portant Structure Générale du Gouvernement et Attributions de ses membres ;
Vu le Décret N°0792 /PR/MEPD/2019 du 06 Juin 2019, portant Organisation et Fonctionnement du Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement ;
Vu le Décret N°1917/PR/MEPD/2018 du 24 Décembre 2018, portant Statut des Organisations Non Gouvernementales en République du Tchad ;
Vu le Décret N°1918/PR/MEPD/2018 du 24 Décembre 2018, portant institution d'un Protocole d'Accord Standard d'Etablissement des Organisations Non Gouvernementales ;
Vu la demande émanant du Directeur Général en date du 01 Mars 2019 ;
Vu les objectifs de développement poursuivis par AHA ;
Vu l'Autorisation de Fonctionner délivrée par le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Gouvernance Locale en date du 24 Janvier 2017 sous le folio N°2176 ;
Vu l'Arrêté N°024/MEPD/SE/DG/2019 du 20 Mars 2019, portant Institution de modèle type d'Arrêté de reconnaissance d'ONG Nationale ;
Après avis technique du Secrétaire Permanent des Organisations Non Gouvernementales et des Affaires Humanitaires (SPONGAH).

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'Action Humanitaire Africaine (AHA) est reconnue ONG Nationale conformément au décret N°1917/PR/MEPD/2018 du 24 Décembre 2018, portant Statut des Organisations Non Gouvernementales en République du Tchad ;

Article 2 : L'Action Humanitaire Africaine (AHA) est répertoriée dans le registre des ONG Nationales sous le numéro d'identification **002/20**.

Article 3 : Le présent Arrêté qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

- MEMSGP ;
- MATCTD ;
- MFB ;
- Ministères Sectoriels ;
- Intéressé ;
- Archives.

Fait à N'Djaména le, **08 JAN 2020**

Dr Issa DOUBRAGNE